



## BIBLIOGRAPHIE

---

### *Quelques publications récentes sur les dialectes berbères et la sociologie musulmane*

---

- I. — **Étude sur le dialecte de Ghat**, par NEHLIL, officier interprète du Service des Affaires indigènes d'Algérie. 1 vol. in-8. Paris, Leroux, 1909. (Tome XXXVIII des publications de l'École supérieure des Lettres d'Alger).

Dans le Bulletin de la Société de Géographie d'Alger du 3<sup>e</sup> trimestre 1909, nous avons signalé une partie des publications parues durant cette même année sur les dialectes berbères. L'École Supérieure des Lettres d'Alger n'a pas tardé à y ajouter deux nouveaux ouvrages importants.

M. Nehlil, officier interprète, a profité d'un séjour dans l'extrême sud tunisien pour réunir les éléments d'une étude sur le dialecte de Ghât. Cette ville, position importante au sud-ouest du vilayet turc de Tripoli, sert de tête de route pour les caravanes qui vont de Tripoli ou de Tunisie au Soudan. Quoique fréquemment visitée par les voyageurs européens, depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, son dialecte n'avait pas encore fait l'objet d'une étude suffisamment complète.

L'auteur commence son ouvrage en nous donnant une notice sur cette ville, notice à la fois historique, géographique et commerciale. Il a puisé ses renseignements à toutes les sources européennes et les a complétés par des renseignements oraux pris sur place auprès de ses informateurs indigènes les plus dignes de foi. Après cette introduction vient la première partie de l'étude, partie consacrée à la phonétique et à la morphologie. Ce dialecte, le *Tamadjek*, forme, nous dit l'auteur, une transition entre la *Tamahak* des Touaregs du Nord et la *Tamachek* des Touaregs du Sud.

Son vocabulaire, quoique très voisin de celui de l'*ahaggar*, a fait de très nombreux emprunts à l'arabe et même aux idiômes nègres, surtout au *haoussa*. Cela, dans un pays de commerçants en relations constantes avec les arabes nomades ou les nègres du Soudan, n'est point fait pour nous surprendre. M. Nehlil a transcrit tous les mots berbères ou berbérisés en caractères touaregs dits *tifinar*. Ce système augmente la valeur de son livre pour les lecteurs appelés à ce genre spécial d'études ou devant résider dans la même région. En outre, il a insisté surtout sur les particularités grammaticales qui différencient ce dialecte de celui de la grande Kabylie pris comme type.

La deuxième partie renferme les textes qui tous, sauf deux contes, se rapportent aux coutumes et usages locaux (naissance, circoncision, élection de l'amenoukal ou chef de clan), à l'hagiologie (vie de Setti Rahma) ou à la légende historique locale (rivalité des Kil Tchîn et des Kil Endinan, — guerre entre les Azdjer et les Ihahgaren, — occupation de Ghât par les Turcs, — soulèvement des Azdjer contre les Turcs du Ghât).

La troisième et dernière partie contient un important vocabulaire français-berbère dans lequel, sur les conseils de son maître M. René Basset, l'auteur a intercalé le vocabulaire aujourd'hui presque introuvable de Freeman.

En résumé, cet ouvrage, remarquable et savante contribution pour les études berbères, rendra aussi d'éminents services au sociologue et à l'historien.

II. — **Mission au Sénégal, t. I, étude sur le dialecte Zenaga**, par René BASSET, directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, Paris, Leroux, 1909. (Tome XXXIX des publications de l'École supérieure des Lettres d'Alger).

M. René Basset fut jadis chargé d'une mission au Sénégal pour étudier les dialectes berbères de cette région. Les résultats de cette mission ont été exposés dans un rapport adressé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publié dans le *Journal Asiatique*, année 1888. Les recherches du savant directeur de l'École Supérieure des Lettres d'Alger furent, en outre, utilisées dans divers ouvrages : le *Loqman berbère*, l'*Étude sur le dialecte de Syouah*, les *Études sur les dialectes berbères* et *Nouveaux contes berbères*. La dispersion, dans tant de travaux divers, des textes et des notes recueillis sur les dialectes sénégalais ne permettait pas une vue d'ensemble. Ceci, a-t-il décidé M. René Basset, à les réunir dans

un seul ouvrage? Quelqu'en soit le motif on ne peut que se féliciter de sa décision.

Ce premier volume qui vient de paraître renferme l'étude sur le dialecte Zenaga et est divisé en cinq parties. La première comprend les notes grammaticales. Dans la phonétique, l'auteur distingue soigneusement les emprunts faits au Dyolof et ceux faits à l'arabe. Pour la morphologie, il a soin de suivre, pas à pas, grâce à la concordance des paragraphes, son Manuel Kabyle. Les berbérissants pourront ainsi comparer en permanence le Zenaga avec un dialecte type, et cela sans effort. M. René Basset n'ayant développé que les paragraphes spéciaux au nouveau dialecte, étudié sa méthode générale pour l'étude du berbère y gagne en unité et simplicité. Les candidats au diplôme de langue berbère ne manqueront pas de l'apprécier.

La deuxième partie renferme des textes dont beaucoup sont inédits. Ce sont vingt-six contes dans le genre des fables populaires. Chose digne de remarque, plusieurs de ces contes ont pour héros Si Djeha, le bouffon berbère si connu des indigènes algériens; et ce fait montre bien la parenté des traditions de l'un et l'autre côté du Sahara.

Les trois dernières parties renferment un vocabulaire français-zenaga, un lexique des racines berbères et un index des racines arabes. Il est superflu de souligner l'importance de ce travail. Il y a simplement à remarquer que M. René Basset restreint peu à peu et sans discontinuer, soit par ses travaux personnels, soit par ceux de ses élèves qu'il ne cesse de guider, le champ inexploré de la langue berbère.

III. — **Al-Bostân fi Dzikri 'laouliyâ ou 'l'olamá bi tlemsân.** Texte arabe édité par MOHAMMED BEN CHENEB, professeur à la Medersa d'Alger. 1 vol. in-8, Alger, Mourad-Turqui, 1909.

M. Ben Cheneb nous a donné une première édition d'un manuscrit célèbre dans la région de Tlemcen. Ce livre est un recueil, « un bosquet », pour traduire son nom arabe, renfermant les biographies des saints et des savants qui ont vécu dans cette ville. Ce livre n'était pas tout à fait inconnu des arabisants. Feu M. Delpech, ancien interprète judiciaire à Tlemcen, en a donné un résumé dans la *Revue Africaine* (année 1883-1884). Mais dans ce résumé le traducteur n'a gardé que les faits qui lui paraissaient devoir intéresser spécialement les lecteurs de son temps. Depuis, les idées ont pris une autre direction et bien des faits passés sous

silence ont pour les arabisants folk-loristes ou sociologues une valeur déterminée nouvelle.

L'auteur du livre, Ibn Meriem, vivait au XVIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. S'il a négligé un peu les dates dans la biographie de ses personnages, en revanche, il nous a raconté naïvement une foule de détails pittoresques qui nous laissent voir pour ainsi dire, sur le vif, la vie des saints personnages de Tlemcen, dans leur propre milieu, avec leurs habitudes et leurs préjugés. Aussi, ne peut-on que louer M. Ben Cheneb d'avoir entrepris cette édition faite avec tout le soin désirable. Non seulement il a contrôlé son texte d'après plusieurs manuscrits, mais il a pris soin de le compléter par quatre importants index : table des biographies, table des noms propres des personnages cités, index géographique, liste des ouvrages cités. Ajoutons que les caractères d'impression ne laissent rien à désirer, comme clarté et facilité de lecture et qu'il est à souhaiter que les éditions arabes futures ressemblent à celle dont nous venons de parler.

IV. — **Contes populaires sur les Ogres**, recueillis à Blida et traduits par J. DESPARMET, professeur agrégé d'arabe. 1 vol. in-12, Paris, Leroux, 1909.

Dans cet ouvrage, M. Desparmet nous donne vingt-six contes, dont la trame est empruntée à des origines diverses dont le départ serait fort difficile à faire. Il y a des contes arabes, kabyles, berbères du Maroc. Le traducteur leur a conservé l'allure naïve, imagée du récit populaire : il a poussé ses efforts (avec succès d'ailleurs) jusqu'à rendre en français, par des consonnances équivalentes, les altérations arabes qui donnent à ces récits leur pittoresque particulier. C'est aussi en vers français qu'il a traduit les vers arabes qu'il a rencontrés.

Ces contes renferment des réminiscences d'autres contes bien connus. *Le ghoul aveugle et les navigateurs* (p. 53), nous donne presque une réplique de l'aventure d'Ulysse et de Polyphème ; *Bent-es-Saq et son frère* (p. 145 et 146), nous fait souvenir du soulier de Cendrillon ; *la caverne des ghouls* (p. 183 à 194), nous rappelle la caverne d'Ali Baba ; *le ghoul du puits* (p. 397), nous fait penser à l'histoire de Joseph, etc. Il n'est point étonnant que dans un pays comme l'Algérie et la Mitidja en particulier, où tant de races se sont rencontrées ou superposées, ces races aient laissé des traces de leur folk-lore. On a dans ces contes comme des résidus de tous les états sociaux antiques par lesquels ont passé les habitants au milieu desquels on les a recueillis.

Les faits d'*animisme* y abondent. La foudre et le tonnerre y parlent la langue des ogres (p. 35 et suiv.) ; les esprits des vagues de la mer s'y mêlent à la conversation et à la vie des hommes (p. 35 et suiv.) ; de même les étoiles (p. 231) ; les animaux comme des *totems* y protègent les hommes. Comme dans le *chamanisme*, les sorciers et les sorcières, les astrologues, les docteurs es-sciences occultes, les géomanciens y jouent leur rôle (V. notamment, p. 62, 88, 92, 173 175, 328-329, 444).

On y trouve aussi des faits de Matriarchat, telle la coutume de donner à l'enfant le nom matronymique au lieu du patronymique (p. 423), le fait de prêter serment par le lait de la mère (p. 155). Les rites d'adoption ou de protection par le têtèment du sein ou par l'action de saisir avec la main le sein d'une femme, y sont fréquemment mentionnés (notamment pp. 68, 127 et 128, 132, 134, 135, 289). A ce sujet, il est curieux de comparer ce que disent d'autres auteurs sur une coutume analogue de l'Ethiopie (Cf. Borelli, *Ethiopie méridionale*, p. 124-125) ou sur des faits relevés dans des contes arabes, berbères, égyptiens, roumains, russes (Cf. René Basset, *Nouveaux contes berbères*, note 203. Paris, Leroux). Il n'est pas jusqu'au vieux culte africain des serpents dont on ne trouve des traces dans le recueil de M. Desparmet (p. 217 et 232 et suiv.). L'Islam s'est greffé, comme il convenait, sur le tout avec ses pratiques spéciales (Cf. le fait de dormir sur le flanc droit, p. 332 et la *teçdira* p. 334).

Ces contes sont donc très riches en faits documentaires et si un pareil travail était fait pour chaque région algérienne, nul doute que l'historien et le sociologue ne trouvent à y glaner une riche moisson.

V. — **Tlemcen et ses environs**, guide illustré du touriste, par Alfred BEL, directeur de la Medersa de Tlemcen. 1 vol. petit in-8, Oran, Fouque, s. d.

**La population musulmane de Tlemcen**, par le même. 1 vol. in-8, Paris, Gueuthner, 1909.

Comme le dit fort bien M. Bel, dans l'avertissement qu'il a placé en tête de son guide, « nombreux sont les livres et les articles de Revues écrits sur Tlemcen, par des savants ou par des visiteurs d'un jour, désireux de livrer au public leurs impressions sur l'antique Pomaria, la Tlemcen romaine. Mais ces renseignements, épars un peu partout, ne sont d'aucune utilité pour le touriste qui ne peut pas toujours se procurer les ouvrages où ils

sont contenus. L'ambition de M. Bel fut de donner un *Guide* commode en tous points et cependant suffisamment complet. Il n'a rien négligé pour mener à bien cette œuvre et il y a parfaitement réussi.

Le *Guide* commence par un aperçu géographique et par une notice historique suffisamment développés et bien proportionnés à leur but qui est de renseigner vite. La deuxième partie consacrée à la visite de la ville et de ses environs comprend avec juste raison une centaine de pages. Nul n'était mieux qualifié que M. Bel, tlemcenien d'adoption et arabisant distingué, pour promener le lecteur à travers mosquées, ruelles arabes et quartiers divers. Ayant traduit et publié l'histoire de la dynastie de Tlemcen par Yahia ben Khaldoun, il nous indique, avec la sûreté du savant, les détails les plus utiles et les plus circonstanciés sur les monuments, les places, les quartiers, les promenades, etc. Une douzaine de pages sont consacrées aux excursions dans la banlieue tlemcenienne, aux villages de colonisation, aux curiosités naturelles. Mais la troisième partie, bien nouvelle dans un guide, est consacrée spécialement à la population de Tlemcen, à son ethnographie, à sa vie religieuse et intellectuelle, à sa vie matérielle, à la médecine, à l'hygiène, aux organisations charitables, etc., etc. En somme, dans ce *Guide*, il y a des renseignements pour tous les goûts, aussi ne faut-il point s'étonner du grand succès qu'il a remporté auprès du public dès son apparition.

Le *Guide* est accompagné d'un plan de Tlemcen très détaillé et de format suffisant pour être clair et complet. Il se termine par un appendice renfermant les indications bibliographiques les plus complètes et qui seront fort prisées des arabisants et des africanistes.

L'illustration a été répandue à profusion à travers le texte et toujours avec le souci de la documentation la plus exacte et la plus utile.

Pour la préparation de son *Guide*, M. Bel avait recueilli une masse de documents tous très scientifiques et très utiles, mais qui auraient plutôt alourdi l'ouvrage et gêné le touriste. Il en a fait un article assez volumineux sur la *population musulmane de Tlemcen* et l'a publié dans la *Revue des Etudes ethnographiques et sociologiques* qui en a donné un tirage à part (une broch. in-8°, Paris, Guenther, 1909).

Après avoir écrit en détail les groupes ethniques, l'auteur a étudié minutieusement leur vie religieuse, matérielle et intellec-

tuelle ; puis, en dernier lieu, la constitution de la famille et de la société. Comme dans le *Guide*, l'illustration a été abondante et raisonnée. Chaque vignette est une démonstration et nulle part elle ne fait double emploi avec celle du *Guide*, qui est ainsi complété scientifiquement pour le plus grand profit des sociologues algériens.

VI. — **Ibn Thofaïl, sa vie, ses œuvres**, par Léon GAUTHIER, professeur d'histoire de la philosophie musulmane à l'École supérieure des Lettres d'Alger. 1 vol. in-8, Paris, Leroux, 1909. (Tome XLII des publications de l'École supérieure des Lettres d'Alger).

Si l'on admet assez facilement que la linguistique, l'étude du folk-lore rentrent dans le domaine des sciences géographiques et archéologiques, en tant que partie intégrante de la sociologie, il n'en est point de même pour la philosophie. Aussi n'aurai-je pas parlé des deux ouvrages de M. Léon Gauthier s'ils avaient eu simplement pour but l'étude d'une question de philosophie générale. Mais il n'en est pas ainsi.

La philosophie arabe du Moyen-Age a, plus qu'on ne le croit communément, sa part d'influence directe ou indirecte dans la formation de l'Islam contemporain. La connaître est éminemment utile pour comprendre les doctrines du Soufisme et celles des confréries religieuses dont les adeptes nous entourent. Ce genre d'études est donc aussi du domaine sociologique de l'Afrique du nord-ouest. A ce titre, nous avons cru nécessaire de donner une courte analyse de deux ouvrages qui ont servi de thèses pour le doctorat ès-lettres à M. Léon Gauthier, professeur d'histoire de la philosophie musulmane à l'Université d'Alger.

Des deux philosophes étudiés, le plus ancien est Ibn Thofaïl. On a très peu de renseignements sur la vie de ce personnage. On sait cependant qu'il naquit à Ouadi Ach (Guadix), ville de l'Espagne musulmane, dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sa famille, ses origines, nous sont presque totalement inconnues. Son nom ethnique, *El Qaïsi*, nous permet de supposer que ses ancêtres étaient venus de l'Arabie. Sa carrière nous échappe également. Les quelques détails que nous ont laissés les historiens, surtout El Marràkochi, nous apprennent qu'il professa publiquement la médecine à Grenade. Il devint ensuite secrétaire du gouverneur de sa province, poste qu'il quitta pour remplir les mêmes fonctions auprès du fils d'Abd el Moumen, le sultan Almohade. Plus tard, il devint le secrétaire et le médecin du souverain

Almohade lui-même, le sultan Abou Yaqoub Yousof, fils d'Abd el Moumen.

Ibn Thofaïl profita de la faveur dont il jouissait à la cour des potentats marocains pour y attirer les savants de tous les pays. Il accorda aux philosophes, en particulier, sa protection la plus efficace. Son rôle se trouva bienfaisant, non seulement pour la philosophie musulmane, mais aussi pour la philosophie européenne, car ce fut lui qui engagea Ibn Rochd (Averroès) à composer ses fameux commentaires d'Aristote. Ici, M. Gauthier se livre à une discussion longue et très serrée pour déterminer la date des entrevues d'Ibn Rochd et d'Ibn Thofaïl et cette discussion lui permet de la fixer, à quelques mois près, au début de l'année 1169.

En 1182, Ibn Thofaïl résigna ses fonctions de médecin à la cour du sultan et ce fut Ibn Rochd qui le remplaça. Notre philosophe conserva néanmoins ses fonctions de secrétaire. En 1184, Abou Yaqoub mourait au retour du siège de Santarem. Son fils Abou Yousof lui succéda et maintint Ibn Thofaïl dans sa charge. Celui-ci mourut, en 1185, à Marrakech (Maroc) ; le sultan, pour l'honorer une dernière fois, assista en personne à ses funérailles.

Comme tous les savants musulmans de son époque, Ibn Thofaïl fut un homme aux connaissances encyclopédiques. Il passe pour avoir été, à la fois, poète, médecin, astronome, philosophe. Ses œuvres poétiques, qui nous restent en partie, n'ont rien de très remarquable. En médecine, il n'introduisit rien de nouveau. Comme astronome, il avait projeté l'exposition, dans un livre, d'un système du monde autre que le système de Ptolémée et ce projet avait vivement piqué la curiosité de ses contemporains. Mais c'est surtout comme philosophe qu'Ibn Thofaïl est célèbre, célébrité due à son roman philosophique intitulé : *Hayy ben Yaqdhan*. Ce livre est, d'ailleurs, sa seule œuvre philosophique qui nous reste, si toutefois, il en a composé d'autres, comme le prétend El-Marrâkochi.

Donner un résumé de ce roman, nous entraînerait trop loin, et nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour les lecteurs que la question intéresserait, que de les renvoyer au résumé qu'en a donné M. L. Gauthier à la page 62 de sa thèse (1). A la suite de ce résumé, l'auteur démontre que ce roman a surtout pour but d'illustrer la solution donnée par de nombreux philosophes musul-

---

(1) Un résumé beaucoup plus développé est donné dans l'appendice I du même ouvrage.



man du Moyen-Age, à une question d'importance capitale : celle des rapports de la philosophie et de la religion.

Mais la donnée de ce roman philosophique a-t-elle été forgée de toutes pièces par Ibn Thofaïl ? M. Gauthier ne le pense pas. Il relève, antérieurement à Ibn Thofaïl, divers ouvrages où se retrouvent, soit les mêmes personnages, soit certaines circonstances du récit : c'est une *Risala* (1) d'Ibn Sina (Avicenne) ; c'est un petit ouvrage d'Ibn Badjdja intitulé : *Tadbir el Motawahhib (Le Régime du Solitaire)* ; etc. Cependant, malgré ces données, Ibn Thofaïl a fait un ouvrage original. L'importance de son ouvrage dans l'histoire de la philosophie arabe, est soulignée par le grand nombre d'éditions qui en ont été faites dans les temps modernes, et surtout par les traductions, les imitations ou les études auxquelles il a donné lieu (2). Malgré cela, en raison certainement de la difficulté des études de la philosophie arabe, jamais un travail sur Ibn Thofaïl n'avait excédé la dimension d'un petit article de revue. Nous devons savoir gré à M. Gauthier de nous avoir donné une étude complète sur ce philosophe.

VII. — **La théorie d'Ibn Rochd (Averroès) sur les rapports de la religion et de la philosophie**, par Léon GAUTHIER, professeur d'histoire de la philosophie musulmane à l'École supérieure des Lettres d'Alger. 1 vol. in-8, Paris, Leroux, 1909. (Tome XLI des publications de l'École supérieure des Lettres d'Alger).

L'ouvrage que nous venons de passer rapidement en revue est une étude biographique et critique d'un philosophe. L'autre thèse de M. Léon Gauthier, la thèse principale, est l'étude historique et critique de l'importante question que nous venons de mentionner : la théorie d'Ibn Rochd sur les rapports de la religion et de la philosophie.

Ibn Rochd est à peu près le seul philosophe musulman qui ait traité cette question, non incidemment, comme Ibn Thofaïl et d'autres, mais dans un ouvrage à part, spécialement composé dans ce but. Ce traité (3) est d'autant plus important qu'il relèterait

(1) Le mot *risala* dont le sens propre est *lettre, message*, signifie aussi quelquefois *traité*, dans le sens de la *Lettre à l'Académie* de l'énélon, par exemple.

(2) Tous ces travaux sont mentionnés à la page 114 et suivantes de la thèse de M. Gauthier.

(3) Ce traité intitulé : *Examen critique et solution de la question de l'accord entre la Loi religieuse et la Philosophie*, a été traduit par M. L. Gauthier. Cette traduction, précédée de la liste des *variantes et fautes* des trois éditions du texte et du Manuscrit de l'Escorial, a été publiée dans le *Recueil de Mémoires et de Textes publié en l'honneur du XIV<sup>e</sup> Congrès des Orientalistes*, par les professeurs de l'École Supérieure des Lettres d'Alger. 1 vol. in-8°, chez Fontana, Alger, 1905, pages 270 et suiv.

non seulement les idées personnelles d'Ibn Rochd, mais encore celles de quelques-uns de ces prédécesseurs.

Cependant, il ne paraît pas que jusqu'ici les idées du philosophe musulman aient été exactement comprises. Au Moyen-Âge, il passe pour un grand maître d'incrédulité ; on lui attribue l'épithète de *trois imposteurs* appliquée à Moïse, Jésus et Mahomet. Renan, le premier, a réagi contre cette légende : mais, insuffisamment renseigné par des textes tronqués et peut-être encore influencé par la légende même, il a fait d'Averroès un rationaliste, dédaigneux des théologiens et de leurs théories, n'attaquant pas de parti-pris la religion, mais s'en désintéressant. Renan a été suivi par les principaux savants européens, notamment Munk, Duncan, Mac-Donald, de Bœr. Un troisième groupe de savants, comprenant surtout MM. Mehren et Asin, voit dans Ibn Rochd un philosophe inclinant constamment la philosophie devant la religion. Ainsi, depuis le Moyen-Âge, les interprètes d'Ibn Rochd ont parcouru successivement toute la gamme des interprétations : d'abord libertin, antireligieux, ce philosophe est devenue rationaliste, puis enfin, croyant. M. L. Gauthier nous fait justement remarquer que la plupart des auteurs ci-dessus cités ont étudié la théorie d'Ibn Rochd d'après des sources insuffisantes ou dans ses rapports avec d'autres doctrines. Il reste à l'étudier directement et pour elle-même. C'est le seul moyen de départager, en serrant les textes de près, des auteurs qui aboutissent à des conclusions absolument opposées. Tel est l'état de la question et ceci va faire l'objet de l'Introduction et des deux premiers chapitres de la thèse.

Mais comment se posait le problème à l'époque d'Ibn Rochd ? Le grand mérite de M. L. Gauthier, ce qui fait, d'ailleurs, la grande force des arguments de sa thèse, est de s'être posé cette question, d'avoir replacé le philosophe dans son ambiance, d'avoir éclairé la question par l'étude du milieu moral dans lequel Ibn Rochd se trouvait. Née sous les Abhassides, de la réaction persane et chute contre le véritable Islam et la suprématie arabe, cette philosophie ne tarda pas à subir le retour offensif de l'esprit musulman sous les derniers représentants de cette même dynastie. Les théologiens et les jurisconsultes de l'école d'El Achari menacèrent de la submerger entièrement. Ils prétendirent établir, en conformité, avec l'esprit du Coran « que la raison n'avait été donnée à l'homme ni pour découvrir par elle-même les vérités d'ordre transcendant, ni pour trouver en elle-même la source des

principes et des préceptes moraux. Tout cela est du domaine de la seule Révélation et repose nécessairement sur l'autorité d'un Prophète (1) ». Mais si, en Orient, les philosophes trouvèrent toujours quelque protection auprès des souverains, au Maghrib, sous une dynastie qui devait son élévation à sa prétention d'avoir ramené l'Islam vers sa pureté primitive et qui, en raison même du libéralisme de quelques-uns de ses émirs, pouvait redouter, à chaque instant, les menées du fanatisme, les philosophes furent astreints à toute sorte de précautions pour pouvoir légitimer leur droit de philosopher.

Pour réfuter ses adversaires Ibn Rochd leur emprunte leur propre méthode, leurs propres arguments. Il passe la philosophie au crible des *cinq qualifications légales* (2). Le *qiyâs* et le *taâdil* (3) lui servent à étayer ses idées. De nombreuses citations coraniques prouvent que la Loi divine invite à l'étude rationnelle de l'Univers, c'est-à-dire à la philosophie, qu'elle en fait même une obligation pour ceux qui en sont capables. Pour réussir dans de telles recherches l'étude préalable de la Logique s'impose. On ne saurait la taxer d'innovation contraire à l'Islam, et son emploi est licite. Elle est usitée, à chaque instant, par les jurisconsultes les plus orthodoxes que l'on n'a jamais, pour cela, taxés d'hérésie. D'ailleurs, la Logique n'est qu'un instrument que les anciens ont perfectionné. Le couteau qui sert à l'égorgeage de la victime est-il musulman ? Doit-on supprimer le sacrifice sous prétexte que l'on ignore l'origine de l'instrument qui sert à l'accomplir ? D'autre part, interdire la philosophie sous prétexte qu'un philosophe s'est noyé dans l'erreur, équivaldrait à interdire la jurisprudence sous prétexte qu'un jurisconsulte s'est noyé dans les biens de ce monde. Toutes les méthodes sont bonnes qui appellent les gens à l'adoration du Dieu Très-Haut, du Dieu vérité par excellence qui ne saurait être contraire à la vérité.

Mais pourquoi y a-t-il, entre la religion et la philosophie, des contradictions apparentes ? M. L. Gauthier a soin de faire ressortir ici la conception personnelle d'Ibn Rochd. Celui-ci a légitimé l'emploi de la science grecque à propos de la Logique ; il va se servir maintenant de la classification aristotélicienne des arguments, l'étendre, l'adapter à sa cause. D'après les trois catégories

---

(1) Cf. p. 30.

(2) Sur cette théorie des théologiens, cf. p. 34 et suiv.

(3) Le *qiyâs* est le raisonnement par analogie. le *taâdil* est la recherche de la raison d'être d'un décret divin. Sur ces termes, cf. p. 38 et suiv.

d'arguments, démonstratifs, dialectiques, oratoires, il distingue trois ordres d'enseignement appropriés à trois classes d'esprits : philosophie, théologie, croyance irraisonnée ou religion proprement dite. Ibn Rochd montre le danger que présente l'interprétation pour les gens des deux catégories inférieures. Il va plus loin, il la leur interdit formellement : la philosophie, l'interprétation philosophique des textes sacrés doit être réservée à l'élite. Les gouvernants doivent l'interdire à ceux qui ne sont pas aptes à la comprendre, hommes du vulgaire ou théologiens, car elle les jetterait dans l'infidélité ou dans l'hérésie. La tolérance religieuse et la liberté de penser sont le privilège des seuls philosophes.

Ici, le philosophe musulman prend à partie tous les théologiens qu'il accuse de toutes les divergences survenues dans l'Islam. Peut-être cette partie de son œuvre fut-elle cause des interprétations erronées du Moyen-Age à son sujet ? En tous cas, les textes sont formels : Ibn Rochd ne confond jamais les théologiens et la religion. Il les distingue nettement.

Ibn Rochd montre que la Philosophie explique rationnellement les miracles et le prophétisme et que Religion et Philosophie peuvent être parfaitement d'accord. M. Léon Gauthier est, ici, amené à faire voir en quoi consistait, chez le philosophe musulman, la doctrine du Prophétisme ou de l'Emanation divine. La lecture de ce passage, trop long pour être cité, sera, à notre avis, éminemment utile à tout l'Islam actuel, car c'est de la doctrine de l'Emanation déformée que sont nés le culte du Prophète et des Saints, autrement dit, le Maraboutisme.

M. L. Gauthier, après avoir prouvé que, dans tous ses ouvrages, Ibn Rochd est resté conséquent avec le traité dont nous avons donné une bien imparfaite analyse, montre que la doctrine du philosophe arabe, déjà indiquée dans le roman philosophique d'Ibn Thofaïl, était en germe chez El Kindi, El Farabi, Ibn Sina et d'autres.

En somme, les prédécesseurs de M. L. Gauthier n'ont su ou pu dégager ces trois conceptions fondamentales de la doctrine d'Ibn Rochd et des autres philosophes musulmans :

- 1<sup>o</sup> La classification aristotélicienne des arguments, par suite, la classification des esprits en trois catégories ;
- 2<sup>o</sup> La distinction des trois ordres d'enseignement correspondant à ces trois catégories ;
- 3<sup>o</sup> La théorie du Prophétisme et de l'émanation.

Par ces oublis l'ensemble du problème leur a échappé. Ils ont fait du philosophe musulman, suivant les parties séparées de son œuvre qu'ils ont étudiées, soit un anti-déiste, soit un rationaliste, soit un fidéiste. En réalité, Ibn Rochd fut un de ceux qui croient que la vérité philosophique est à la vérité religieuse ce que l'élite est à la masse, ce que la raison est à la croyance irraisonnée fondée sur l'autorité. Il faut une religion pour le peuple, aux philosophes seuls, la liberté de raisonner.

Nous n'aurons plus rien à ajouter quand nous aurons dit que M. Léon Gauthier a pris soin d'écrire ses thèses dans un style simple, clair, dépourvu de mots techniques trop savants, et qui ferait aimer la philosophie aux profanes comme nous. Les autres, les non-profanes, trouveront, en particulier, dans les deux appendices qui terminent ces deux livres, la liste des sources où le savant auteur a puisé. J'oubliais de dire que de nombreuses notes, au bas des pages, donnent la traduction discutée et vérifiée de nombreux termes techniques arabes et seront d'une très grande utilité pour les arabisants en général.

A. COUR.

---

**Esquisse Géographique et Militaire de la frontière Algéro-Marocaine, par le Lieutenant-Colonel HUBNER.**

M. le Lieutenant-Colonel Hübner, déjà connu par ses nombreux et fort importants travaux sur le Maroc et notamment sur la région d'Oudjda, vient de publier dans le livre V des Petermann's Geographische Mitteilungen un nouvel article sur la frontière oranaise.

Rappelant le mot de Théodore Cahn que les possessions nord-africaines de la République sont le meilleur terrain d'exercices de l'armée française, il signale les nombreux combats où nos troupes ont eu à lutter contre un ennemi toujours brave et dans des régions difficilement abordables. La région d'Oudjda, dit-il, qui, orographiquement et hydrographiquement, forme un bassin fermé, a été partagée arbitrairement par la ligne frontière. On trouve chez les tribus berbères des Traza et des Beni-Snassen de nombreuses familles qui sont tour à tour françaises ou marocaines selon que leur intérêt le plus immédiat le leur commande, mais qui s'entendent toujours pour opposer une résistance passive aussi bien aux ennemis de l'Est qu'à ceux de l'Ouest. Aussi les colonnes qui opèrent dans ces régions ne trouvent-elles aucun